



# SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

## CAMEROON REAL ESTATE CORPORATION

SOCIETE ANONYME AVEC C.A. AU CAPITAL DE 75 000 000 000 FCFA

SIEGE SOCIAL : 510, Avenue de l'Indépendance Hippodrome - B.P. : 387 YAOUNDE - CAMEROUN

Web site: [www.sic.cm](http://www.sic.cm)

E-mail: [info@sic.cm](mailto:info@sic.cm)

N/Ref: 192/SIC/DG/DFC/2021

Yaoundé, le **12 OCT 2021**

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DU  
DÉVELOPPEMENT URBAIN

Secrétariat Général

Sous Direction de l'Accueil du Courrier et de Liaison

Service de l'Accueil et de l'Orientation

Arrivée le 13/10/21 SIN° [Signature]

LE DIRECTEUR GENERAL  
THE GENERAL MANAGER

A / TO

Monsieur Le Président du Tribunal de  
Première Instance de Yaoundé  
Centre Administratif

YAOUNDE

AL 1<sup>ère</sup> INSTANCE DE YAOUNDE  
CENTRE ADMINISTRATIF  
COURRIER

ARRIVÉE LE 13 OCT 2021  
SOUS LE N° [Signature]

**Objet :** Transmission des Etats Financiers de la SIC  
Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2020.

Monsieur le Président,

Par ordonnance n°0861 du 12 Mai 2021 du Président du Tribunal de Première Instance de Yaoundé-Centre Administratif, une prorogation pour la tenue de l'Assemblée Générale a été accordée à la SIC jusqu'au 30 Septembre 2021.

En date du 28 Septembre 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires s'est réunie a Yaoundé et après avoir examiné les comptes du Conseil d'Administration ainsi que le rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice 2020, et en avoir délibéré, a approuvé par Résolution n°003/AGO/SIC/2021, le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2020 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de cent vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-deux mille huit cent cinquante-trois (127 982 853) francs CFA.

Fort de ce qui précède et en exécution des dispositions légales ;

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, les états financiers approuvés de la SIC pour l'exercice clos au 31 Décembre 2020.

Veillez agréer Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée. /-

Ampliations :

- SG/PM
- MINHDU
- PCA



[Signature]  
Dr. AHMADOU SARDAOUNA

PJ : Etats financiers exercice clos au 31 Décembre 2020.

**ORDONNANCE N°** 0864

Nous, Georges Chérophile Tamba  
Magistrat, Président  
du Tribunal de Première Instance de Yaoundé – Centre Administratif ;

Vu les dispositions des articles 140 et 548 de l'Acte Uniforme portant droit des sociétés et des groupements d'intérêt économique ;

Vu les dispositions de l'article 15 alinéa 2 de la loi n° 2006/15 du 29 décembre 2006 portant organisation judiciaire, ensemble celles de l'article 25 des Statuts de la Société Immobilière du Cameroun ;

Vu la requête qui nous saisit, ensemble les pièces à l'appui ;

Donnons acte à la requérante de la présentation de sa requête ;

Constatons la non tenue à bonne date de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

En conséquence de quoi, habilitons l'instance compétente de la Société Immobilière du Cameroun à convoquer et faire tenir l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour le compte de l'exercice 2020 ;

Disons que cette instance doit statuer sur l'examen et l'adoption du rapport d'activités et des états financiers de synthèse de la Société Immobilière du Cameroun pour le compte de l'exercice 2020 ;

Disons enfin que cette Assemblée Générale devra se tenir rigoureusement au plus tard, le 30 septembre 2021 ;

Disons notre ordonnance exécutoire sur minute et avant enregistrement ;

Disons enfin qu'il nous en sera référé en cas de difficulté ;

Fait en notre Cabinet sis au Palais de justice

A Yaoundé, le 17 MAI 2021

En conséquence le Président de la République du Cameroun  
Manda et Ordonne à tous les Huissiers et Agents d'Exécution  
sur ce requis de leur en donner acte et l'exécution aux  
Procureurs Généraux et aux Procureurs près les Tribunaux  
de Première Instance d'y tenir la main à tout Commandants  
et Officiers de la Force Publique de Prêter main Forte lorsqu'ils  
en Seront Légalement Requis  
Première Grosse Délivrée par Nous  
Greffier en Chef Soussigné !



17 MAI 2021

Alain Doumba Jeanne  
Noëlle épe Badjeck  
Administrateur des Greffes



(P)  
Georges Chérophile Tamba  
Magistrat